



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 09

INDISPONIBILITES

La C.D.A. Vous rappelle que les indisponibilités doivent être posées 15 jours avant.

Le dernier délai que tolère la C.D.A., est le lundi à 17 heures pour le week-end 15 jours après, comme annoncé lors de l'Assemblée Générale.

Nous avons constaté que trop d'arbitres ne respectent pas les délais et se mettent indisponible après la date butoir.

Des contrôles seront effectués régulièrement et tout arbitre qui ne respecte pas la règle, se verra appliquer la sanction prévue dans le règlement intérieur, c'est-à-dire :

25€ d'amende et le retrait d'un point chez les adultes et 0,01 pour les jeunes.

La C.D.A. vous rappelle aussi, que toute absence de dernière minute d'indisponibilité hors délai, doit être justifiée par un retour à l'adresse email de la C.D.A. (arbitres@drome-ardeche.fff.fr) dans les plus brefs délais, sinon ceux-ci seront considérés comme indisponibilités non justifiées, et la C.D.A. appliquera le règlement intérieur.

AVIS AUX CLUBS

LISTE OFFICIELLE DES COORDONNEES DES ARBITRES

La C.D.A. Informe tous les clubs, qu'à partir de cette saison, la liste téléphonique des arbitres n'est disponible sur le site du District.

Désormais, en cas de besoin, vous pourrez la consulter à partir de votre boîte mail officielle de votre club.

COMMISSION DE DISCIPLINE

ATTENTION : La C.D.A. Vous informe, qu'à partir de la semaine prochaine (le 25/09/2019), LA COMMISSION DE DISCIPLINE se réunira le MERCREDI SOIR et non plus le jeudi.

Vous avez toujours 48h pour lui adresser vos rapports, dernier délai le mercredi dans la journée, afin qu'elle puisse traiter vos dossiers dans les meilleures conditions.

RAPPEL AUX ARBITRES ET AUX CLUBS

Les courriers concernant le Commission Départementale des Arbitres doit être envoyé à : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

RATTRAPAGES DU TEST TAISA

- Le samedi 19 Octobre 2019
- Le samedi 01 février 2020 (dernier jour)

Les lieux et horaires restent encore à définir.

Les rattrapages sont ouverts aux arbitres n'ayant pas réussi leur test (24 accélérations).

A L'ATTENTION DES CLUBS POUR LES DEMANDES D'ARBITRES

La Commission Départementale des Arbitres rappelle à tous les clubs, que toute demande d'arbitre doit se faire **UNIQUEMENT** à l'adresse ci-dessous, et sur **DOCUMENT SPECIFIQUE**.

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

FORMATION DES ARBITRES-ASSISTANTS AGREES LIGUE ET DISTRICT

La C.D.A. vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres-assistants agréés Ligue et District aura lieu le samedi 12 octobre 2019 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 précise (stade des Combes). La réunion prendra fin à 13h30.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi qu'un nécessaire de prise de notes. La présence à cette demi-journée de formation est obligatoire.

Par ailleurs, tous les arbitres centraux qui manifestent un intérêt pour la fonction d'arbitre-assistant peuvent assister à cette matinée de formation.

Ordre du jour :

- Atelier technique et physique
- Point technique (signalisation, vidéo DTA...)
- Questionnaire des connaissances théoriques (Q.C.M.)

LISTE DES ARBITRES ASSISTANTS CONVOQUES

AIT BTAL	NAJIM	District Assistant 1
AROUÏ	HAMOUDA	District Assistant 1
AYDIN	AYDIN	District Assistant 1
BENOIT	CHRISTOPHE	District Assistant 1
GALOYAN	ARTHUR	District Assistant 1
GRASSET	GUILLAUME	District Assistant 1
GRUAU	CHRISTOPHE	District Assistant 1
LOMBARD	LOIC	District Assistant 1
PARTAMIAN	REMI	District Assistant 1
ROUBI	FREDERIC	District Assistant 1
SABOUR	AZEDDINE	District Assistant 1
TOURELLE	CYRILLE	District Assistant 1
ASTIER	ANTOINE	District Assistant 2
BASKAL	SULYMAN	District Assistant 2
BENDJEDDA	HAKIM	District Assistant 2
BUTLER	SYLVAIN	District Assistant 2
CLEMONT	JEAN MATHIEU	District Assistant 2

DA SILVA	PATRICE	District Assistant 2
EL HADDIOUI	JALAL	District Assistant 2
ELAKHMAIRI	MUSTAPHA	District Assistant 2
LE JEUNE	ALAN	District Assistant 2
LEBON	FLORIAN	District Assistant 2
MARMEY	ISABELLE	District Assistant 2
MATHE ROUSSEL	JEAN LUC	District Assistant 2
MILHES	NICOLAS	District Assistant 2
MONTAGNON	NOEMIE	District Assistant 2
PERDRIOLE	RAPHAEL	District Assistant 2
RODRIGUES DE OLIVEIRA	JAO	District Assistant 2
SI MERABET	BRAHIM	District Assistant 2

AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2019/2020

La Commission Départementale des Arbitres vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : « PROCES VERBEAUX / ARBITRAGE »

AOÛT 2019

- Samedi 31 août :
Assemblée générale des arbitres adulte et jeunes

SEPTEMBRE 2019

- Lundi 09 septembre :
Assemblée générale de rattrapage des arbitres adultes et jeunes

- Lundi 23 septembre :
Séance de rattrape du test TAISA

OCTOBRE 2019

- Samedi 12 octobre :
Formation continue des arbitres-assistants agréés Ligue et District

- Samedi 19 octobre :
Séance de rattrape du test TAISA

NOVEMBRE 2019

- Vendredi 08 novembre :
Formation continue des arbitres classés D5

- Samedi 09 novembre :
Formation continue des arbitres classés D4

- Samedi 23 novembre :
Formation continue des arbitres classés D3

DECEMBRE 2019

- Samedi 07 décembre :
Formation continue des arbitres classés D1 et D2

FEVRIER 2020

- Samedi 01 février :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA

- Samedi 01 février :

Formation continue des arbitres seniors (rattrapage)

- Samedi 15 février :

Formation continue des arbitres U15 et U18

- Samedi 22 février :

Formation continue des arbitres classés U15 et U18

MAI 2020

- Vendredi 15 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

JUIN 2020

- Lundi 15 juin :

Établissement des classements arbitres adultes et jeunes (à confirmer)

COURRIERS DES ARBITRES

- DUSSAUD Romain : Certificat Médical, lu et noté
- NAICH Mostafa : Certificat Médical, lu et noté
- KAYA Bunyamin : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- AMARA Mohsen : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- CHABBAT Maurice : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- DJERIDI Idriss : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- PARTAMIAN Rémy : Certificat Médical, lu et noté
- LEBON Florian : Absence de la rencontre du 06/10/2019 en Féminines pour cause de maladie, lu et noté, dans l'attente d'un certificat médical, prompt rétablissement
- CARROUGE Romuald : indisponibilités pour cause de futur événement familial, lu et noté
- NOEL Thierry : Abandon de la formation Élite pour raisons professionnelles, lu et noté
- EL AMRANI EL IDRISSE Mohamed : Certificat de contre-indication à la pratique de sport, lu et noté
- DELUBAC Cassandra : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- BARBOSA Laurent : courriel informant son absence au recyclage des D5, lu et noté

COURRIERS DES CLUBS

- US 2 VALLONS : Courriel sur la prestation d'un arbitre en D5 du 29/09/2019, lu et noté, merci nous le faisons suivre votre courriel à la personne concernée
- ENT. CREST-AOUSTE : Courriel sur le comportement d'un arbitre, lu et noté
- RHÔNE CRUSSOL F 07: Courriel sur le comportement d'un arbitre, lu et noté

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

ENCADREMENT TECHNIQUES DES EQUIPES SENIORS ET JEUNES

Comme la saison dernière, le District Drôme-Ardèche de Football souhaite que les équipes soient encadrées par des éducateurs diplômés.

Les équipes concernées sont :

Seniors D1 et D2

U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

La liste est disponible sur le site internet du District «rubrique arbitrage/documents arbitrage »

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres, et plus particulièrement aux jeunes qui officient en catégorie U15 et U18, de veiller scrupuleusement au pointage des éducateurs diplômés en respectant les 2 points indiqués ci-dessous :

- faire preuve de rigueur sur la correspondance licences et identités des personnes présentes sur le banc de touche.
- En cas d'inscription sur la feuille de match d'un éducateur autre que celui qui est mentionné dans le document ci-joint, envoyer un mail pour signaler l'anomalie à l'adresse suivante : district@drome-ardeche.fff.fr avec copie à : jmjpion@libertysurf.fr

Il est précisé que l'éducateur doit être présent :

- Lors de la réunion d'avant match
- Lors de la rencontre sur le banc de touche
- Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

La C.D.A. Appliquera le règlement intérieur pour tout manquement à cette obligation.

A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2020 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT